Le kilovoltampère (kVA) est une unité de mesure de la puissance électrique.
Dans le cadre d'un contrat d'électricité, il sert à indiquer la puissance maximale qui peut être atteinte. Si elle est dépassée, le compteur disjoncte.
La puissance est choisie par le consommateur lorsqu'il souscrit un contrat (ex. 6 kVA, 9 kVA, 12 kVA…).